

# Hebdo Canada



Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 6

le 11 février 1976

**Revue de l'économie canadienne en 1975 et perspectives de 1976, 1**

**Accords de coopération nucléaire, 3**

**Ernest Gendron, peintre autodidacte, 3**

**Au sujet des escales d'aéronefs cubains à Gander, 4**

**Angola: le Canada s'oppose à toute aide militaire, 4**

**Maintien de la Base des États-Unis à Goose Bay, 4**

**Les musiciens canadiens à l'étranger, 4**

**Haute distinction de la Croix-Rouge à une Québécoise, 5**

**Visite du premier ministre du Pakistan, 5**

**Quelques stagiaires au Québec, 5**

## Revue de l'économie canadienne en 1975 et perspectives de 1976

*Extraits d'une déclaration du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Don Jamieson, concernant la conjoncture économique canadienne en 1975 et les perspectives de 1976:*

Pour une deuxième année consécutive, la production du Canada a été plus élevée que celle de la plupart des autres grands pays industrialisés. On prévoit qu'en termes réels, le Produit national brut du Canada sera à peu près le même qu'en 1974; les autres pays industriels accusent une baisse de 1 à 4%. Alors que les exportations canadiennes avaient accusé un déclin sur le plan du volume par suite de la plus dure récession qui se soit produite depuis les années 30 dans le reste du monde industrialisé, l'économie du Canada a été soutenue par l'augmentation de la dépense du consommateur et par les fortes immobilisations de capitaux de l'entreprise privée qui n'ont pas fléchi. Les dépenses directes du gouvernement pour les biens et services ont également constitué un important élément stabilisateur.

En dépit du fait que, dans l'ensemble, il n'y ait pas eu de gain de production au cours de l'année, le nombre global d'emplois a augmenté d'environ 2%, ce qui n'a pas empêché l'ascension graduelle du chômage au cours de l'année, chômage qui a touché en moyenne 7% de la population active en 1975, en comparaison de 5½% en 1974.

L'inflation est demeurée un problème important en 1975. Vers le milieu de l'année, les taux d'augmentation des prix et salaires au Canada ont commencé à dépasser ceux de la plupart des pays industrialisés. Il a donc fallu instituer un programme de contrôle des prix et des salaires pour ralentir le taux d'inflation et conserver au Canada sa position concurrentielle sur le marché international, particulièrement sur le marché des États-Unis.

A la fin de l'année, le rythme de l'économie canadienne montrait des signes certains d'accélération. La récession des affaires a atteint son sommet au cours de la première moitié de l'année. L'amélioration de l'économie canadienne sera peut-être lente au début mais

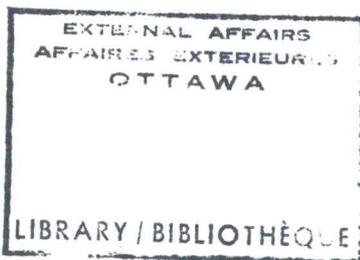
on prévoit un regain de la croissance, en force et en ampleur, au cours de l'année qui vient.

Cette perspective favorable de l'économie canadienne découle d'un début de reprise dans le monde industrialisé, tout particulièrement aux États-Unis et au Japon. Néanmoins, cette reprise se compliquera d'une inflation toujours persistante des prix mondiaux. Les taux d'inflation baisseront probablement mais ils demeureront supérieurs aux niveaux traditionnels.

En 1975, le Canada accuse au compte des marchandises un déficit dépassant le milliard, tandis que le déficit global du compte courant est d'environ 5 milliards de dollars, déficit qui n'était que de 1,6 milliard en 1974. En 1976, si la reprise sur les marchés d'exportation se matérialise comme prévu, le regain des exportations réduira en bonne partie ce déficit de la balance des paiements au compte courant.

Malgré la conjoncture économique internationale peu favorable, le Canada conserve toujours une position économique relativement bonne parmi les grands pays industriels. Le produit national brut a augmenté en 1975 d'environ 10%, atteignant 155 milliards en dollars courants. En termes réels, la production canadienne de biens et services a été environ la même que celle des années précédentes, mais la plupart des pays de l'OCDE ont connu un déclin de 1 à 4% du PNB réel.

Le taux global d'augmentation des prix, calculé en tenant compte du facteur déflationniste du PNB, est passé, en 1975, d'environ 14% qu'il était, à 10% à peu près, mais l'augmentation des prix à la consommation s'est maintenue à environ 11%, la même qu'en 1974. L'augmentation des prix à la consommation pour l'ensemble de l'année 1975 a été environ la même au Canada que dans l'ensemble des autres pays industrialisés. Toutefois, depuis le milieu de l'année, l'augmentation



Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu du voyage du premier ministre Trudeau dans trois pays de l'Amérique latine.

des prix et des salaires tendait à dépasser celle de la plupart des autres nations industrielles et a rendu nécessaire le programme de restriction des prix et des salaires qui a pris force de loi au cours de décembre.

#### Marchés du travail

En dépit du ralentissement du rythme de l'activité économique, le nombre d'emplois a continué d'augmenter au Canada en 1975, bien qu'à un rythme réduit. Pour l'ensemble de l'année, le nombre d'emplois a augmenté d'environ 2%, ce qui en représente 200,000 de plus; il a atteint le chiffre de 9,3 millions.

A plus long terme, le nombre de personnes employées au Canada a progressé de près d'un million depuis 1972, rendement que n'a pu égaler aucun des grands partenaires commerciaux du Canada.

Malgré la demande plus faible de nouveaux travailleurs, on notait un apport considérable et soutenu à la population active, qui a progressé d'environ 3,7% en 1975, d'où une hausse marquée du nombre de sans-travail. Le chômage exprimé en pourcentage de la population active est passé de 5,5% en 1974 à plus de 7% en 1975. En plus des répercussions fâcheuses du ralentissement des affaires, le marché du travail a été de nouveau perturbé par de sérieuses grèves, mais le nombre de jours-hommes perdus n'atteindrait pas le niveau record atteint en 1974.

#### Principales influences sur la demande intérieure

En 1975, la vigueur de la demande intérieure a contribué fortement au maintien de l'activité économique canadienne en termes réels. La hausse d'environ 3% en termes réels qu'accusaient les dépenses des consommateurs était le principal soutien de la production globale de l'économie.

Dans l'ensemble, les Canadiens ont maintenu un rythme élevé de dépenses malgré l'incidence du ralentissement général des affaires et la tendance ascensionnelle soutenue des prix de la plupart des biens de consommation. Néanmoins, vers la fin de 1974 et au début de 1975, on constatait un fléchissement net des achats "différables", notamment au secteur des principaux biens durables tels que les électroménagers et le matériel récréatif. Par



M. Don Jamieson  
ministre de l'Industrie et du Commerce

contre, les ventes de nouvelles automobiles continuaient d'afficher une vigueur remarquable; après un léger ralentissement au cours du premier semestre, elles ont terminé l'année sur un ton ferme. Pour l'ensemble de l'année, les dépenses des consommateurs en biens durables et semi-durables accuseraient une forte hausse en termes réels. Une augmentation continue mais plus modérée a eu lieu au titre de la consommation réelle des biens et services non durables.

Les achats de nouvelles habitations ont été freinés par les incertitudes économiques, les prix élevés et les forts taux d'intérêt hypothécaire. Les mises en chantier avaient diminué en 1974 et ont touché un creux en mars 1975. Depuis lors, ce secteur se rétablit et pour l'ensemble de 1975, les mises en chantier se rapprochaient des niveaux de 1974; elles devraient persister sinon s'accélérer en 1976.

Les immobilisations commerciales ont manifesté une exceptionnelle fermeté au regard du ralentissement économique au Canada et à l'étranger. Malgré la récession, on notait une nouvelle hausse des débours en termes réels au titre de nouvelles usines et des nouveaux équipements. Un des facteurs importants du tableau des investissements en 1975 a été les mises de fonds considérables dans les ressources énergétiques du Canada. Mais d'autre part, les secteurs de la fabrication et des services commerciaux ont continué à investir beaucoup.

\* \* \* \*

#### Commerce extérieur 1975

Le rendement moins élevé du Canada à l'exportation en 1975 découlait clairement du repli des grandes économies mondiales. La valeur des exportations canadiennes de marchandises n'a guère augmenté en termes monétaires. En termes réels, nos exportations ont en fait diminué pour la deuxième année consécutive.

Les exportations vers le marché des États-Unis n'ont accusé en valeur qu'une hausse marginale tout en fléchissant modérément sur le plan quantitatif. Le manque d'essor sur ce marché, de beaucoup le plus important pour les produits canadiens, suivait parallèlement la demande languissante qui a marqué l'économie américaine pendant une bonne partie de l'année. Par surcroît, les exportations ont ralenti à cause des pertes de commandes dues aux grèves (secteur des produits forestiers surtout).

Les ventes du Canada outre-mer ont augmenté un peu plus en valeur que les exportations aux États-Unis. Les ventes outre-mer ont surtout progressé au Moyen-Orient, en Europe de l'Est, en Afrique, en Amérique centrale et aux Antilles (notamment à Cuba). Les exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne, le Japon et l'Amérique latine ont diminué tant en valeur qu'en volume. D'autre part, les exportations canadiennes vers les six pays fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE) ont progressé en valeur tout en diminuant quelque peu en volume.

La valeur de nos exportations de plusieurs produits importants a progressé en 1975, et de beaucoup dans certains cas. Des gains ont été enregistrés, par exemple, en ce qui concerne le minerai de fer, le nickel, la houille, le gaz naturel, l'orge, le papier journal, les véhicules automobiles et les machines tant agricoles que non agricoles. Par contre, un certain nombre d'exportations considérables, notamment celles du bois de construction, du cuivre, de l'aluminium et du pétrole brut, ont accusé une baisse par rapport à l'année précédente.

La valeur des importations de marchandises au Canada a augmenté d'environ 10% l'année dernière. Cette augmentation est bien inférieure à la hausse de 36% relevée en 1974. Après avoir atteint un niveau record en 1974,

### Accords de coopération nucléaire

Le SEAE, M. Allan MacEachen, a annoncé à la Chambre des communes, le 30 janvier, que le Gouvernement du Canada a conclu deux accords de coopération nucléaire, l'un avec la République de Corée et l'autre avec la République d'Argentine.

La signature de l'accord entre le Canada et la République de Corée a eu lieu à Séoul le 26 janvier. La conclusion de cet accord signifie qu'on peut maintenant faire les démarches nécessaires pour la vente, à la République de Corée, d'un réacteur nucléaire CANDU fabriqué par l'Énergie atomique du Canada, Limitée, vu que des dispositions commerciales et financières ont déjà été prises.

La République de Corée est un pays en développement qui connaît actuellement une industrialisation d'importance. Elle a mis en application un important programme nucléo-énergétique dans le cadre de ses efforts pour produire assez d'énergie pour répondre à ses besoins d'industrialisation et de développement. Le réacteur nucléaire CANDU ainsi acheté viendra compléter son programme nucléo-énergétique. D'ailleurs, la République de Corée a déjà entrepris la construction d'un réacteur nucléaire acheté des États-Unis, et passe actuellement un marché avec la même source pour un réacteur supplémentaire.

La signature de l'accord entre le Canada et la République d'Argentine a eu lieu le 30 janvier. L'accord prévoit la vente d'un réacteur CANDU et la coopération technique qui s'ensuit, conformément aux contrats conclus en 1974.

L'Argentine est l'un des pays les plus importants de l'Amérique latine; elle est membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Son programme de développement nucléaire a été entrepris depuis plus de 25 ans, et le pays exploite un certain nombre de réacteurs de recherche ainsi qu'un réacteur nucléaire modéré à l'eau lourde, construit en collaboration avec la République fédérale d'Allemagne.

La coopération mise en oeuvre dans le cadre de ces accords reflète la position annoncée par le premier ministre en 1975 suivant laquelle le Canada chercherait à rendre accessibles aux pays en développement les avantages

des applications pacifiques de l'énergie nucléaire sous réserve que des garanties satisfaisantes soient données contre le détournement éventuel de semblable coopération vers des fins explosives non pacifiques. D'autres fournisseurs d'énergie nucléaire ont aussi adopté cette position.

Ces accords stipulent qu'une condition préalable à l'autorisation des exportations nucléaires énumérées (y compris la technologie nucléaire sous forme physique) sera une garantie intergouvernementale voulant que:

1. Les articles fournis, ou les articles fabriqués à partir de ces articles, ne pourront être détournés vers des fins non pacifiques ou pour fin d'utilisation dans un dispositif explosif, et ce pour les générations subséquentes.

2. Les garanties seront vérifiées par l'entremise des mécanismes d'inspection de l'AIEA.

3. Le retransfert des articles fournis et des articles fabriqués à partir de ces articles sera accompli uniquement avec l'assentiment du Gouvernement du Canada et ce pour les générations subséquentes.

4. L'enrichissement et le retraitement des matériaux nucléaires fournis ou des matériaux nucléaires fabriqués à partir des articles fournis seront faits uniquement avec l'assentiment du Gouvernement du Canada.

5. Les garanties de l'AIEA et des autres mécanismes bilatéraux de vérification entrant en vigueur là où le système AIEA est inapplicable seront en place pour la durée de la vie des articles ou des articles assujettis à ces garanties fabriqués à partir de ces articles.

6. Des mesures suffisantes à assurer la sécurité physique des matériaux seront en place afin de soustraire les articles fournis à la menace de détournement au niveau infra-national.

### Ernest Gendron, peintre autodidacte

Une exposition d'oeuvres d'Ernest Gendron, ci-devant boxeur et lutteur devenu peintre autodidacte, vient d'entreprendre une tournée canadienne sous l'égide du Musée des Beaux-arts de Montréal.

"Gendron révèle avec Villeneuve, Bissonnette, Flancer, Wilson et bien d'autres, qu'il y a dans le peuple québécois une très riche source d'art",

dit M. Léo Rosshandler, directeur adjoint du musée et organisateur de l'exposition intitulée "Québec télé et compagnie", et subventionnée par les Musées nationaux du Canada.

### Biographie

L'artiste est né en 1912 à Saint-Marc-des-Carières, comté de Portneuf (Québec). Ses parents étaient colons en Abitibi. Après une éducation des plus rudimentaire, Gendron devient bûcheron. Pour échapper à la pauvreté, il s'établit à Montréal et quand éclate la Seconde Guerre mondiale, il fait son service sans quitter le pays. Démobilisé, il profite de l'entraînement militaire reçu chez les commandos pour se faire boxeur. Doué d'une force physique et d'une souplesse peu communes, il devient tour à tour lutteur et acrobate. Il est même comédien et chanteur dans des endroits populaires. Devant le succès fort relatif de sa carrière, Gendron se voit bientôt forcé de retourner au travail manuel. Il tombe malade en 1950 et commence à peindre.

### Art spontané — technique particulière

Selon M. Rosshandler, l'art de Gendron est plutôt "spontané" que primitif ou naïf. Comme d'autres avant lui, Gendron se sert "d'un vocabulaire esthétique que l'on chercherait en vain dans les écoles d'art, les universités ou les ateliers d'avant-garde".

"Le génie particulier de Gendron est de figer le rêve en couleur, cette soignant réalité que nous présente les média."

Cet homme aux mains rudes a une technique délicate. Se servant d'allumettes et de cure-dents, il étale minutieusement des couches d'émail commercial le plus souvent sur "masonite". Il travaille au millimètre, apporte un soin égal à chaque point du tableau et fait vibrer les couleurs par couches superposées. Si la surface n'est pas parfaite à ses yeux, il dissout l'émail, l'efface et recommence autant de fois qu'il est nécessaire pour arriver au résultat désiré.

Gendron est avant tout peintre de personnages. Il fait le portrait de célébrités d'après des photographies. Il y a l'inévitable président Kennedy, le pape Pie XII, René Lévesque, John Diefenbaker, Charles de Gaulle (il a fallu 600 couches de peinture pour

donner au nez son relief auguste), Churchill, Trudeau et Charlie Chaplin. L'artiste considère ce dernier tableau comme son chef-d'oeuvre. Il lui a coûté plus d'une année de travail acharné. Il peint aussi des animaux, des scènes urbaines et des tableaux humoristiques.

Il fut toujours fier de ses tableaux même si personne n'en voulait. Le critique Guy Robert fut la première personne à lui vouer une admiration sincère et à acheter une de ses oeuvres. En 1972, il montre un portrait du général de Gaulle aux conservateurs du Musée de Montréal. L'année suivante, le Conseil des Arts du Canada lui accorde une bourse. Ses oeuvres sont exposées en 1974 au Centre Bronfman à Montréal et il vend trois tableaux. La même année, la revue *Vie des Arts* lui consacre un article. En 1975, la télévision allemande se déplace à Montréal pour filmer l'homme et son oeuvre.

#### Au sujet des escales d'aéronefs cubains à Gander

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a confirmé le 30 janvier que les autorisations canadiennes étaient au courant des escales de deux vols non réguliers de la *Cubana de Aviacion* à Gander les 13 et 14 janvier, l'un à destination de la Guinée-Bissau, l'autre en provenance de Brazzaville. Aux termes de la Convention relative à l'Aviation civile internationale, tout aéronef de l'aviation civile d'un pays signataire effectuant un vol non régulier peut faire une escale technique à Gander.

En raison de la provenance et de la destination de ces vols, le Canada rappelait aux autorités cubaines le 21 janvier que leurs privilèges d'atterrissage sont régis par la Convention relative à l'Aviation civile internationale. Si l'on soupçonne qu'un aéronef faisant escale à Gander viole les dispositions de la Convention, nous nous prévaudrons de notre droit de l'inspecter.

Cette question a été portée à l'attention des autorités canadiennes par des représentants américains le 23 janvier. Il n'y a pas eu de représentations officielles. Comme nous l'avons déjà indiqué, le Canada était intervenu avant que ces derniers ne soulèvent la question. Les représentants américains en ont d'ailleurs été informés.

#### Angola: le Canada s'oppose à toute aide militaire

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a déclaré le 20 janvier que le Canada est en faveur d'un cessez-le-feu immédiat en Angola.

"Nous sommes totalement opposés à la poursuite des approvisionnements de l'extérieur en soldats, armements, matériel et mercenaires, destinés aux trois factions belligérantes en Angola", a dit le ministre dans un discours prononcé à Tel-Aviv au cours du dernier jour de sa tournée au Moyen-Orient.

"Nous croyons que chacun des trois mouvements de libération possède l'appui d'une partie de la population angolaise et nous considérons que la seule solution possible au problème est la négociation d'un règlement à la suite du retrait de toute assistance militaire étrangère. Ceci permettrait au peuple angolais de choisir librement un gouvernement en l'absence de toute intimidation et sans crainte de menaces pour leur sécurité personnelle. Dans les circonstances actuelles nous ne voyons pas comment il est possible de reconnaître l'un des groupes en lutte comme gouvernement de l'Angola," a ajouté le ministre.

#### Maintien de la Base des États-Unis à Goose Bay

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que le Gouvernement du Canada a donné son accord de principe à une demande du Gouvernement des États-Unis concernant le maintien d'une petite unité militaire à Goose Bay (Labrador) après le départ, au cours de l'année, de l'escadrille de commandement aérien stratégique de la Force aérienne des États-Unis (USAF). Cette nouvelle unité de l'USAF assurera l'entretien et le ravitaillement des appareils en transit et appuiera les activités de l'OTAN et de la NORAD en cas d'urgence. Les dispositions régissant les activités de l'unité figureront dans un accord qui doit être élaboré par des représentants des organismes intéressés des deux pays.

La nouvelle unité de Goose Bay comprendra quelque dix membres de l'USAF

et un entrepreneur civil assurera la plus grande part de son soutien opérationnel. Cet entrepreneur pourrait engager quelque 50 à 100 civils canadiens.

#### Les musiciens canadiens à l'étranger

Le Quatuor Orford est revenu d'une tournée effectuée à l'automne en URSS, en Roumanie, en Yougoslavie et en Italie, grâce à une subvention de la Direction des affaires culturelles du ministère des Affaires extérieures. Les rapports provenant des missions canadiennes qui coordonnaient ces concerts à l'étranger indiquaient qu'il avait remporté un succès éclatant. A Bucarest, par exemple, le spectacle a attiré une foule record et l'ensemble a eu deux rappels. Ce dernier concert était diffusé sur le réseau de radio et de télévision roumain. Le Quatuor Orford s'est classé premier, en 1974, au Concours de l'Union européenne de diffusion, et sa réputation à l'étranger s'est accrue considérablement. Le quatuor doit entreprendre une nouvelle tournée européenne au printemps de 1976.

#### Tournée du "Lyric Trio"

Une subvention du ministère des Affaires extérieures a aidé le "Lyric Trio", ensemble canadien de musique contemporaine, à réaliser une tournée d'un mois en Islande, en Norvège, en Suède et en Finlande et à présenter des concerts à Bruxelles, Paris et Londres. Cet ensemble, formé de Bob Aitken, flûtiste, Mary Morrison, soprano, et Marion Ross, pianiste, a donné une série de concerts et de cours d'interprétation pendant sa tournée en octobre. Un certain nombre de ces concerts ont été radiodiffusés.

#### Le Festival Chopin

L'Albertain John Henrickson a remporté le troisième prix lors du Festival international Chopin, qui a eu lieu à Varsovie au début de novembre. Le prestigieux concours se tient tous les cinq ans, et l'interprétation de M. Henrickson a été particulièrement appréciée par l'auditoire polonais. En témoignage de son talent, il a aussi reçu des prix spéciaux de l'Association polonaise des critiques musicaux. Les organisateurs du Festival Chopin ont organisé une série de concerts dans diverses grandes villes de Pologne.

### Haute distinction de la Croix-Rouge à une Québécoise

Pour la première fois dans l'histoire de la Croix-Rouge canadienne, une Québécoise francophone a mérité la médaille Florence Nightingale, considérée comme la plus haute distinction honorifique internationale des soins infirmiers.

Il s'agit de Mademoiselle Jeannette Ouellet, qui s'est dévouée pendant 34 ans, bénévolement, au service volontaire des soins infirmiers et aussi comme hôtesse aux collectes du sang fourni gratuitement à la Croix-Rouge.

#### Historique de la médaille

La médaille Florence Nightingale est une récompense qui a été fondée à Genève, en 1912, par le Comité international de la Croix-Rouge.

Elle est décernée en signe de gratitude aux infirmières et aux aides bénévoles qui se sont signalées, d'une façon exceptionnelle, par leurs remarquables contributions, au développement et au prestige de la profession d'infirmière dans des situations difficiles et dangereuses, en temps de paix comme en temps de guerre.

Depuis la Première Guerre mondiale, seulement onze infirmières ont mérité cette médaille.

#### Service varié

Mlle Ouellet, qui faisait partie de la Croix-Rouge depuis 1940 et qui possédait déjà une longue fiche de services, a participé, entre autres opérations extraordinaires, au sauvetage rendu nécessaire par le désastreux glissement de terrain de St-Jean-Vianney (Qué.).

Pendant la Seconde Guerre mondiale,



Mlle Jeannette Ouellet recevant la médaille Florence Nightingale des mains du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Hugues Lapointe, en présence de M. J.M. Clark (à droite) du Comité de la Croix-Rouge canadienne.

elle se dévoua comme volontaire auprès des soldats qui se trouvaient à l'Hôpital militaire de Québec.

En 1945, elle fut chargée, à huit reprises, de ramener de Londres les femmes des militaires qui revenaient au pays.

Son dévouement et sa débrouillardise, doublés d'un sens pratique de l'organisation, firent en sorte que son aide était réclamée, durant toutes ses années de service, partout où un désastre se produisait.

Elle se joignit de façon permanente, en 1961, au service des donneurs de sang de la Croix-Rouge. Jusqu'à tout récemment, elle collabore aux collectes de sang dans divers centres des régions de l'Est du Québec.

### Visite du premier ministre du Pakistan

Le premier ministre Trudeau a annoncé que le premier ministre du Pakistan, M. Zulfikar Ali Bhutto, fera une visite officielle au Canada du 23 au 26 février.

M. Bhutto s'entretiendra avec M. Trudeau des relations canado-pakistanaïses et de différentes questions d'intérêt international. Bien que M. Bhutto doive séjourner principalement à Ottawa, d'autres villes du Canada figurent sur son itinéraire.

### Quelques stagiaires au Québec

Cinq Ivoiriens et deux Nigériens (domaine de la télévision scolaire); deux élèves de l'école nationale d'administration française, aux ministères des Affaires municipales et de l'Éducation; trois professionnels du Mali, au ministère du Tourisme, Chasse et Pêche; trois Français, deux qui s'intéressent au droit de la famille et l'autre à la criminologie; trois représentants de la télévision tunisienne viennent rencontrer leurs homologues québécois.

### Revue de l'économie (suite de la p. 2)

les importations se sont stabilisées et leur volume a été inférieur pendant presque toute l'année dernière à celui de l'année précédente. Il fallait, bien entendu, s'attendre à un ralentissement des importations, vu le fléchissement de la demande sur le marché intérieur. Parmi les quelques importations à poursuivre leur hausse, on relève le pétrole brut qui a accru sa part déjà considérable de l'ensemble des importations. Après avoir presque triplé en valeur en 1974, les importations de mazout ont grimpé de plus d'un tiers en 1975.

La progression encore forte de la valeur des importations, associée au relâchement appréciable des exportations, a entraîné une brusque diminution de la balance des paiements au compte des marchandises. Nos échanges commerciaux sont passés d'un excédent de 1,5 milliard de dollars en 1974 à un déficit d'environ 1,25 milliard en 1975. Entre-temps, le déficit des invisibles a progressé surtout à cause d'une augmentation du déficit du compte des voyages internationaux et de la hausse des paiements nets d'intérêts et de dividendes à l'étranger. La balance globale du compte courant du Canada est par conséquent devenue nettement défavorable, le déficit s'élevant à environ 5 milliards de dollars l'an dernier, contre environ 1.6 milliard en 1974.

\* \* \* \*

La demande de voitures neuves a été considérablement élevée, et la production de véhicules automobiles dans les usines de montage du Canada, après avoir connu une défaillance passagère au printemps, s'est maintenue à un niveau élevé. La fabrication globale de véhicules automobiles en 1975 a atteint quelque 1,4 million d'unités, ce qui se compare favorablement au 1,5 million d'unités produites en 1974. En ce qui concerne les pièces et accessoires importants de l'industrie de l'automobile, la situation a été à peu près identique à celle des usines de montage, la production baissant un peu par rapport à l'année précédente. Ailleurs dans l'industrie du matériel de transport, les groupes de la construction des navires et du matériel roulant des chemins de fer ont produit davantage. Ils ont été parmi les rares secteurs de l'industrie manufacturière à augmenter leur production pour l'ensemble de l'année.

\* \* \* \*

### Perspectives économiques du Canada pour 1976

L'économie canadienne semble s'orienter vers un redressement tout au cours de 1976. Il y a eu un redressement modéré du PNB réel au troisième trimestre de 1975 et on prévoit le maintien de cette tendance. Selon les premières appréciations, l'augmentation de la production réelle au Canada l'an prochain sera plus considérable que celle de la plupart de ses grands partenaires commerciaux et devrait s'aligner davantage sur les perspectives de croissance à long terme du Canada.

Les perspectives économiques sont donc encourageantes. Cependant, les conditions au début de la reprise de 1975-1976 sont plus difficiles qu'aux premières étapes de la plupart des redressements économiques d'après-guerre. Bien que le chômage atteigne le plus haut niveau enregistré depuis le début des années soixante, les taux d'augmentation des prix et des salaires demeurent toujours exceptionnellement élevés. Le Gouvernement fédéral a adapté ses politiques de manière à stimuler autant que possible l'activité économique tout en ne nuisant pas au ralentissement ordonné de l'inflation. Le programme anti-inflationniste lancé en octobre dernier est un élément crucial de la vaste offensive menée par le gouvernement en ce domaine. Mais les restrictions imposées aux prix et aux revenus ne forment qu'une composante de cette action.

\* \* \* \*

### Influences internationales

L'amélioration prévue de la conjoncture internationale devrait stimuler l'activité économique au Canada en 1976. Le redressement économique a nette-

ment commencé aux États-Unis et au Japon et devrait s'étendre à d'autres pays commerciaux importants au début de la nouvelle année. Les exportations du Canada devraient bientôt commencer à profiter d'un regain de croissance dans ces pays, même si ses répercussions seront peut-être modestes pour une grande partie de l'année.

Les observateurs anticipent que le rythme d'accroissement des importations sera inférieur à celui des exportations pour une bonne partie de 1976...

En plus du sensible renforcement au compte des marchandises, la position du Canada au titre des invisibles s'améliorera probablement un peu. Nos recettes au compte des voyages augmenteront grâce aux visiteurs qui viendront pour voir les Jeux olympiques à Montréal. Par conséquent, le déficit de la balance des paiements au compte courant du Canada diminuera de beaucoup par rapport à 1975. Cependant, le déficit continuera d'être élevé si on le compare aux statistiques des années passées.

### Facteurs intérieurs

Le regain de confiance inspiré par l'accélération de la reprise économique en 1976 devrait donner un nouvel élan aux dépenses des consommateurs au Canada. Le renforcement en cours du revenu personnel disponible, résultat d'une réduction de l'embauche à court terme et d'un raffermissement de l'emploi, en jettera les bases. Par surcroît, l'augmentation des prix de consommation devrait ralentir en 1976, semble-t-il, ce qui aidera à relever le réel pouvoir d'achat du revenu disponible du salarié moyen. On peut donc s'attendre à ce que les dépenses des consommateurs aideront aussi à soutenir l'économie en 1976.

Les perspectives d'une fermeté croissante du marché des habitations nouvelles sont également bonnes. Le Gouvernement fédéral a d'ailleurs l'intention d'encourager une activité forte et constante dans la construction des logements...

Les immobilisations devraient dans l'immédiat continuer à jouer un rôle très important dans l'économie canadienne. Le Relevé effectué en octobre auprès de 300 grandes sociétés par le ministère de l'Industrie et du Commerce indique que ces entreprises envisagent d'accroître de 28% leurs débours en 1976. Bien que ce pourcentage soit

un peu inférieur à celui du Relevé de 1974, il n'en demeure pas moins considérable. Il traduit un sentiment de confiance envers les perspectives de l'économie canadienne... Selon les résultats de ce relevé, l'expansion des établissements existants et le report de projets commencés en 1975 et avant sont au premier plan de ces investissements projetés.

Nous poursuivons nos efforts d'ordre général pour améliorer la productivité et l'efficacité de l'industrie et promouvoir le commerce du Canada bien que ces programmes soient réduits quelque peu, bien sûr, suite aux présentes compressions budgétaires. Nous continuerons aussi à oeuvrer pour diversifier les échanges commerciaux du Canada de par le monde. Nous avons posé un jalon important en 1975 en vue d'atteindre cet objectif en entreprenant des négociations pour établir des liens officiels entre le Canada et la CEE.

En outre, le ministère de l'Industrie et du Commerce continue à élargir la portée de sa politique de développement industriel pour bien tenir compte des aspirations régionales et locales au pays. Nous continuons à mettre l'accent sur les mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail et d'accroître les salaires des employés canadiens. Ce programme met l'accent sur les mesures propres à promouvoir une valorisation accrue des ressources.

On prévoit une augmentation des mises de fonds dans l'industrie des pâtes et papiers, dans les métaux primaires, les sociétés de pétrole et de gaz, les oléoducs et les gazoducs, les mines et les services publics. Par contre, les investissements projetés dans le secteur des produits chimiques, du transport et de l'entreposage sont moins soutenus que l'an dernier.

Les entreprises devraient augmenter leurs stocks en 1976 suite à l'accroissement de la production et des ventes. Par ailleurs, les pouvoirs publics, en général, stimuleront moins l'économie en 1976 qu'en 1975.

Le Canada a fait preuve d'une croissance et d'un développement dynamiques pendant les deux dernières décennies. A l'heure actuelle, nous affrontons de formidables problèmes économiques mais je suis persuadé que nous les réglerons de telle façon que le Canada pourra assurer le mieux-être de tous pendant les années à venir.

\* \* \* \*

*Hebdo Canada* est publié par la Direction de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, éditeur.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly. Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.*

*Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.*